



#16
Nov
2018

A vos Agendas

VILLARD Infos

SAMEDI 10 NOVEMBRE

10h - Place de la mairie
Vente de pommes et de
pommes de terre

> RÉSERVATION 06.75.89.87.82
18h - salle St Paul, soirée conte
sur la Grande Guerre par les
conteurs du Briançonnais

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative et
apéritif en mairie

Repas de la chèvre par les
Compagnons du Devoir de
Mémoire à la salle culturelle
Expo et Conférence.

> RÉSERVATION 06.04.50.54.70

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

Repas des aînés Salle St Paul.

SAMEDI 1ER DÉCEMBRE

Dès 10h - Marché de Noël

> Salle St Paul - Déball'jouets
> Salle du Conseil

14h - Grand spectacle de magie

15h30 - Apparition du Père
Noël et distribution de petits
présents pour les enfants

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

Salle St Paul - Soirée théâtre

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

OUVERTURE DES PISTES NORDIQUES
ET DU CENTRE MONTAGNE

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

Salle St Paul - Loto des Blés d'or

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

Centre Montagne

14h - Contes « Des grandes et
des petites histoires en attendant
le Père-Noël »

15h30 - Arrivée du Père Noël
en traîneau

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

Salle St Paul

Concert les Offenbachiades



LE MOT DU MAIRE

En cet automne 2018, une nouvelle fois nous bouclons un nouveau numéro du Villard Infos, c'est déjà le 16ième confirmant ainsi notre engagement de vous informer régulièrement. L'information toujours au plus proche de vous grâce à la création du nouveau site internet de la commune mais aussi à l'installation des panneaux lumineux au nombre de 3 aux entrées de notre Village et devant la mairie.

Après un été animé et une rentrée scolaire bien remplie avec des effectifs scolaires stables, les activités se sont mises en place grâce à des associations dynamiques et un partenariat fort et indéfectible de la municipalité.

Du côté des travaux, les Jardins de l'église se poursuivent suivant le calendrier établi. Les travaux s'arrêteront en décembre et reprendront au printemps pour une inauguration probable le 8 mai 2019. Les travaux de mise en accessibilité des services techniques seront également terminés d'ici la fin de l'année. Enfin, nous réaliserons les trottoirs entre l'école et la place de La Chapelle au printemps.

Toute mon équipe avec les services techniques préparons activement la saison hivernale avec bien sûr toujours des animations et activités familiales au Centre Montagne à partir des vacances de Noël, en vous rappelant ici que le site nordique ouvrira le 8 décembre.

Pour conclure, nous vous attendons nombreux lors des cérémonies du 11 novembre avec un programme spécial qui débutera le samedi 10 en soirée autour des contes sur la Grande guerre dans la salle St Paul puis le 11 avec une exposition en salle du conseil et des actions commémoratives en association avec notre conseil municipal jeune.

Sébastien FINE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES (CCAS)

REPAS DES AÎNÉS

Il aura lieu cette année le dimanche 18 novembre 2018 à la salle St Paul à partir de 12h. Les personnes âgées de plus de 66 ans doivent répondre au questionnaire distribué et le retourner en mairie avant le 7 novembre.



TRANSPORT

Le CCAS a décidé d'accorder une aide financière de 60 € sans conditions de ressources aux familles dont les enfants ont un abonnement annuel au transport urbain. Les demandes seront reçues au secrétariat de la mairie jusqu'au vendredi 2 novembre 2018, accompagnées des documents suivants :



- Une Facture acquittée du TUB
- Un RIB

Il est proposé d'attribuer une aide en faveur des personnes justifiant d'une invalidité d'au moins 80%. Pour cela les personnes ayant achetées une carte annuelle doivent transmettre en mairie la facture acquittée du TUB, leur carte d'invalidité et un RIB.

CADEAUX DE FIN D'ANNÉE POUR LES PLUS DE 80 ans

Comme chaque année une boîte de chocolat sera offerte aux plus anciens de la commune, les élus ainsi que les bénévoles du CCAS passeront chez vous durant les fêtes de fin d'année et courant janvier. Merci de leur réserver un accueil chaleureux !

AIDE AUX ÉTUDIANTS

Les jeunes résidents sur la commune et qui poursuivent des études dans l'enseignement supérieur hors du Briançonnais peuvent bénéficier d'une aide versée par le CCAS. Un imprimé est à retirer et à retourner avec un RIB et la carte d'étudiant avant le 16 novembre 2018 en Mairie.



FORFAIT DE SKI (POUR RÉSIDANTS PERMANENTS)

L'opération est renouvelée cette année grâce au concours de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Le CCAS de la commune propose de nouveau pour les jeunes de moins de 18 ans résidents sur la commune, scolarisés en primaire et dans le secondaire, la possibilité d'acheter des forfaits de ski saison sur les domaines skiables de Serre-Chevalier Vallée et Montgenèvre à des tarifs préférentiels. Le Conseil d'administration du CCAS continue l'aide de 50€ comme les années précédentes.



Les demandes seront prises au secrétariat de la mairie jusqu'au 30 novembre, accompagnées des documents suivants :

- Une photo d'identité
- Le Livret de famille
- La taxe d'habitation 2018
- Un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité...)
- Un certificat de scolarité pour les collégiens et lycéens
- Un Chèque à l'ordre du Trésor Public

Plan local d'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme et de planification qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Il comprend :

- un rapport de présentation contenant un diagnostic du territoire
- un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme
- un règlement qui fixe les règles générales d'utilisation et d'occupation du sol
- des documents graphiques, qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N)

Le règlement et les documents graphiques sont opposables à toute personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux ou constructions. Le PLU de la commune a été approuvé par délibération du conseil municipal le 03 mars 2016.

Les principaux objectifs sont :

1- Pérenniser et relancer la dynamique démographique

- > Limiter l'augmentation de la population autour de 2000 habitants (augmentation de la population à un rythme de 2,65%/an jusqu'en 2030) ;
- > Favoriser l'accueil d'une population jeune ;
- > Etablir une politique communale de l'habitat ;
- > Maîtriser le prix du foncier.

2- Maîtriser l'étalement urbain

- > Limiter les extensions urbaines ;
- > Urbaniser et densifier en priorité à proximité des centres historiques ;
- > Comblir les dents creuses présentes dans la tâche urbaine.

3- Protéger le patrimoine environnemental, architectural et paysager

- > Maintenir les grands équilibres environnementaux (corridors biologiques) ;
- > Sanctuariser les espaces naturels et agricoles sensibles ;
- > Protéger les silhouettes villageoises par la préservation des perspectives paysagères (cônes de vues, poches de respiration...) ;

- > Valoriser et protéger le patrimoine bâti et les noyaux villageois ;
- > Protéger et pérenniser les jardins familiaux.

4- Créer un véritable cœur de village et de vie

- > Centraliser les équipements en lien direct avec la route des Espagnols ;
- > Requalifier, créer des espaces publics de détente et de rencontre sur ce site ;
- > Inciter / Favoriser l'installation de commerces...3

5 - Conforter la centralité économique du Sud du Briançonnais

- > Pérenniser le développement de la ZA de La Tour ;
- > Assurer le développement des activités économiques du briançonnais.

6 - Développement une centralité touristique autour du centre montagne

- > Conforter le CM (stationnement, équipements, accès...) ;
- > Développer l'offre en hébergement touristique (camping...) ;
- > Créer un point de convergence et de départ des chemins de découverte (ski de fond, randonnée...).

Le PLU fera l'objet dans les prochains mois d'une modification.

La commune va donc réaliser une modification dite de droit commun du PLU approuvé de la commune de Villard Saint Pancrace.

Les modifications à apporter portent sur les éléments suivants:

> Règlement écrit :

- mise à jour de la réglementation
- compléments aux définitions, reprise des dispositions générales, reprise des règles applicables à chaque zone en particulier
- changement de destination, prospects, stationnement, construction sur une même propriété, prescriptions architecturales, emprise au sol...

> Règlement graphique :

- Suppression d'un emplacement réservé au droit de la zone 1AUB

> OAP :

- Modification des OAP des zones 1AUa et 1AUB

> Annexes : mise à jour

Une modification du PLU est rendue nécessaire en application des articles L153-36 et L153-41 à L153-44 du code de l'urbanisme (modification de droit commun avec Enquête publique).

SERVICE DE L'EAU POTABLE DE VILLARD

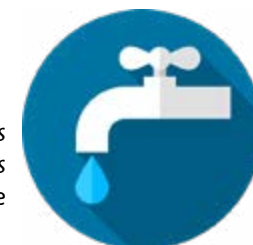
Depuis juillet 2014 nous avons repris en régie la gestion de notre service d'eau potable.

De nombreux travaux de mise à niveau du réseau mais aussi des réservoirs, ont été réalisés.

Nous avons impulsé la création d'une société publique locale avec uniquement des fonds publics pour avancés en collaboration avec les structures existantes du territoire sur cette grande problématique de l'eau.

Fort de cette expérience et toujours dans le but d'offrir le

meilleur service à la population nous avons engagé il y a quelques mois une réflexion sur la gestion de notre patrimoine de ce service.



Une réunion publique de présentation se déroulera le 19 novembre à 18h en salle du conseil pour vous présenter à la fois la société ESHD mais aussi l'avancé des réflexions sur la gestion de notre ressource.

TRAVAUX

LE LAC DE L'ORCEYRETTE

La commune continue l'aménagement des abords du lac, avec la mise en place de 5 tables en bois réalisées par le CPIE.

Après la pose d'une toilette sèche, nous continuons dans notre dynamique et l'année prochaine les places à feu seront remises à niveau.

UNE PRÉCISION IMPORTANTE :
LE NIVEAU SERA ABAISSÉ CET HIVER

Vous l'avez sans doute constaté le lac est envahi depuis quelques années par une algue verte nommée « Chara » qui se développe peu à peu sur l'ensemble de la masse d'eau. Nous avons mené une réflexion approfondie pour éradiquer cette algue avec notamment l'intervention d'un faucardeur mais cette solution très onéreuse n'est pas envisageable dans l'immédiat.



Par contre, nous avons obtenu l'autorisation d'abaisser le niveau du lac afin de pouvoir intervenir manuellement après une période de séchage des deux côtés.

LES JARDINS DE L'ÉGLISE

Les travaux ont débuté le 10 septembre 2018.

Ce futur aménagement en plein cœur de notre village est l'une des promesses électorales fortes prises en 2014.

La localisation de cet aménagement possède de nombreux atouts, notamment il fait le lien avec le vieux village et les différentes installations récentes de notre commune. Pour rappel il s'agit de la mairie, de l'école, la salle St Paul et le Pôle social.



L'ENIR

La commune a postulé au dispositif Ecole Numérique Innovante et Rurale en septembre 2017 en partenariat avec l'éducation Nationale.

Cette action permet d'être subventionné à hauteur de 50% sur un projet de 14 000 € HT. La convention a été signée il y a quelques jours.

Les classes seront donc équipées selon les souhaits des équipes enseignantes de :

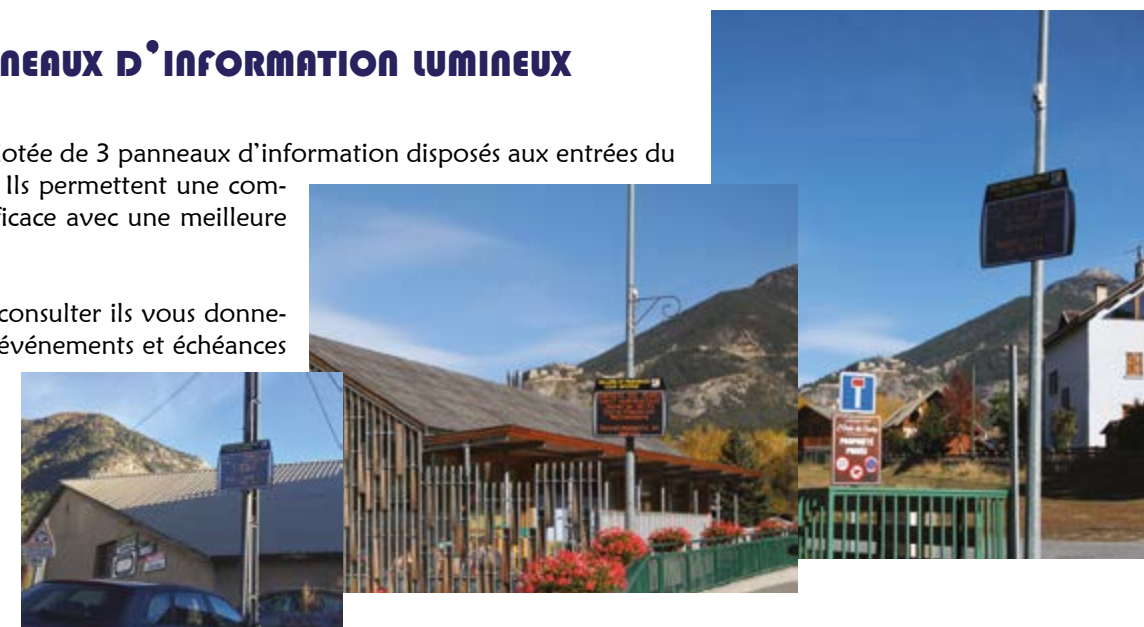
- Tablette tactiles
- Tableaux blancs interactifs
- Serveurs
- Robots et programmation

LES PANNEAUX D'INFORMATION LUMINEUX

La commune s'est dotée de 3 panneaux d'information disposés aux entrées du village et à l'école. Ils permettent une communication plus efficace avec une meilleure réactivité.

N'hésitez pas à les consulter ils vous donneront l'essentiel des événements et échéances à venir.

Les associations qui souhaitent communiquer par ce moyen peuvent prendre contact avec le secrétariat.



L'ACTION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNE

En place depuis bientôt 3 ans le Conseil Municipal Jeune participe activement à la vie de la collectivité.

Ces jeunes motivés permettent de faire aboutir des projets que nous n'aurions pas forcément pensé en tant qu'adultes.



Plusieurs réalisations ont vu le jour :

- des marelles dans la cour de récréation
- de nouvelles portes manteaux à l'école.

Et très prochainement des parcs à vélos proches des abris bus. L'équipe du CMJ sera associée au choix des jeux des jardins de l'église et elle travaille d'ores et déjà à la future zone des Béalières.

LA ROUTE DES AYES

Le département des Hautes-Alpes a transmis au conseil municipal un projet de déclassement de l'ancienne route des Ayes. Des discussions entre les services ont eu lieu et les élus ont pu se prononcer sur la véracité de cette action.

Une réunion publique s'est tenue le 1er octobre 2018 avec près de 70 personnes, réunion au cours de laquelle nous avons présenté l'avancée des discussions.

Une enveloppe de 200 000€ pourrait être attribuée pour cette opération.

Les débats ont permis également de dégager un fort consensus sur le goudronnage de la route des Costes.

L'ancienne route des Ayes sera fermée à la circulation des



véhicules à moteur et deviendra une voie douce pour la liaison avec la vallée (piétons et VTT).

Les services du département notamment IT 05 nous accompagnent dans cette procédure, il a été demandé un jusqu'à la livraison du nouvel ouvrage.

LES SERVICES TECHNIQUES

Les travaux concernent actuellement les services techniques de la commune. Ils consistent en la réalisation d'un lieu en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

De nouveaux espaces intérieurs verront donc le jour avec un bureau des toilettes et des circulations améliorées.

Le coût de l'opération est de 54 000 € HT avec des financements DETR et AFIP.

Un projet d'agrandissement est en cours d'étude et sera bientôt présenté au conseil municipal.

L'ESPACE PARTAGE LIBRE DE VILLARD - BOOKCROSSING

Ouverture Prochainement

Vous aimez la lecture, alors pourquoi pas échanger vos livres avec tout le village. Nous allons dédier un lieu proche au-dessus de la mairie et construire un espace aménagé avec des étagères pour entreposer vos livres.

Le mode d'emploi des lieux sera simple : prenez, lisez et rapportez. Nous comptons sur vous pour donner, emprunter et partager vos livres que vous aimez !



Le SITE INTERNET



Depuis le 1er août, la commune s'est enrichie d'un nouveau site internet. Celui-ci a été créé et conçu de main de maître par une entreprise locale Net Rezo.

Avec l'évolution de nos modes de vie, l'accès à l'information est aujourd'hui facilité et accéléré grâce à internet et aux réseaux sociaux. Tout va très vite. Notre village reste dans une dynamique et veut voir plus loin que le bout de son clocher.

Notre population, nos entreprises et associations ont besoin d'être connectées entre elles et avec leurs partenaires mais aussi tournées vers l'extérieur. C'est pourquoi nous avons entièrement repensé notre site internet afin qu'il puisse répondre aux exigences de nos besoins d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain.

Notre nouveau site a une identité visuelle claire et personnalisée, les rubriques sont ordonnées avec une logique simplifiée. Plusieurs menus sont proposés comme la vie muni-

pale, vie quotidienne, enfance et éducation, le tourisme et le patrimoine, les associations, l'urbanisme et les travaux, l'économie et les finances, l'entraide et la solidarité. Sans oublier l'agenda et l'actualité du moment.

Chaque rubrique possède des sous-menus pour rentrer plus en détail dans ce que recherche l'internaute. On pourra par exemple trouver la liste des associations du village avec les coordonnées de chacune d'elles, mieux faire connaissance et communiquer avec l'équipe municipale grâce à un onglet « je participe », consulter les derniers compte rendus des conseils municipaux, ainsi que les marchés en cours. Les inscriptions pour la garderie et la cantine se feront désormais en ligne.

La navigation est donc plus fluide et intuitive, également adaptable au format Smartphone et tablette. L'information et l'actualité sont spontanément visibles.

Bonne navigation et nous restons plus que jamais à votre écoute !

Associations et Activités au Village

ACTIVITÉ	POUR QUI ?	QUAND ?	OÙ ?	CONTACT
SKI ALPIN OU SNOWBOARD	Enfants de 3 à 9 ans et plus	Mercredi ou samedi	Le Prorel	E.S.F
TENNIS DE TABLE	A partir de 12 ans	Lundi de 17h30 à 19h	Salle St Paul	Isabelle THOMET
TENNIS	De 6 ans à 11 ans	Jeudi de 16h45 à 17h45 1er et 3e trimestre	Les Hirondelles	Stéphane SIMON
PEINTURE SUR PORCELAINE	Adultes	Dates selon calendrier	Ancienne bibliothèque	Nadine BONNARD
ATELIER DE PATOIS	Ados et adultes	Vendredi de 18h à 19h	Salle des Associations	Christine PIERRE-BEZ
Les Amis de l'Ecole Laïque (Contact Gilles MALET au 04.92.20.23.55)				
CERCLE DES CONTEURS DU BRIANÇONNAIS	Adultes Atelier du conte	Un mercredi sur deux de 18h15 à 22h	Salle des Associations	Cercle des conteurs M. Montalais 04.92 22 39 92
LES COMPAGNONS DU DEVOIR DE MÉMOIRE	Adultes Bien-être, Maintien corporel	Le mercredi de 15h à 17h Un mercredi sur deux de 16h30 à 17h30	Salle de sports Salle des associations	Agnès COLOMBAN 06.04.50.54.70
GYM GUISE	Adultes	Mercredi de 17h à 19h	Salle de sports	Catherine LARBEY 06.60.10.40.66
A.S. EDELWEISS CLUB DE SKI DE FOND	À partir de 5 ans, Compétition, École de sport, Groupe adultes	Mercredi et samedi	Centre Montagne	Yvon COLOMBAN asedelweiss05@hotmail.fr
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	Gym adaptée	Jeudi 9h30 – 11h	Salle culturelle	Pascale CÉLERI 06.61.48.04.57
SOLIDARITÉ HANDICAPÉE DU BRIANÇONNAIS	Adulte	Lundi de 17h30 à 18h30	Salle culturelle	Elisabeth FINE 06.30.81.04.58
K'DANSE 05	Ados et adultes	Mercredi 18h15 à 22h	Salle St Paul	Olivier FRASSIN kdanse05@gmail.com
LES BLÉS D'OR	Aînés	Mardi Après-midi	Salle culturelle	Bernadette TRAVAIL 04.92.20.58.46
WUO TAÏ	Adultes	Mardi de 18h30 à 21h	Salle de sports	Slimane BOUYOUSFI 06.85.84.57.79
SCRAP'ALTITUDE	Ados et adultes	Un mercredi sur deux de 19h30 à 22h30	Salle culturelle	Lydie COLOMBAN 04.92.21.00.70
APPALACHES COUNTRY CLUB	Adultes	Mardi de 18h à 21h Initiation danse	Salle St Paul	Richard CAPOROSSO 06.73.22.51.05



► L'Automne...

La saison estivale s'achève et notre village reprend son souffle. Cet été riche en animations, concerts, festivals, repas du terroir, fête des Ayes, vide-grenier, biathlon, a tenu ses promesses, malgré l'inquiétude qui nous taraude tous en début de saison. Y aura-t-il oui ou non du monde ?... Déjà on regrette les beaux jours caniculaires de l'été...

Bonjour l'Automne ! Les arbres prennent leur couleur d'or. C'est l'heure où les feuilles jaunissent et tombent en virevoltant, accompagnant les paysages sans cesse changeant. L'automne est une magnifique saison propice à la rêverie, voir même à la mélancolie. C'est sans nul doute la plus agréable des saisons, celle qui appelle une interrogation sur soi. Marcher alors dans la forêt ou sur le Canal-Neuf aide à bien vivre ces instants-là et les rayons adoucis du soleil trouant les dernières feuilles accrochées aux arbres apportent des réponses à nos questions. Les gourmets savent aussi que l'automne est la saison idéale pour la dégustation des champignons, des pommes de terre, des confitures de coings ou de châtaignes. C'est aussi la saison des rentrées et les habitudes qui s'imposent à nouveau : Nouvelles rencontres, retrouvailles. Comme chaque années grands et petits reprennent leurs activités. Pour les tout petits c'est une première. Ils découvrent le chemin de l'école, la cour, le sourire de la maîtresse. Chacun se souvient de ses premiers pas, de sa première rentrée... l'automne c'est aussi, à une époque pas si lointaine, le "Démëirage" c'est-à-dire la descente des alpages, des "montagnières" et de leur bétail vers le bourg, emportant avec Elles toute la nostalgie de l'été écoulé. Puis vient tout de suite après la grande foire d'automne qui marque un temps fort, important dans la vie des habitants du village. On aperçoit sur la route des convois insolites, de toutes formes, mulets tirant les charrettes sur lesquelles on a disposé les poules, les oies, les lapins, la bourrasée, les denrées, amenant et ramenant bêtes et marchandises et gens. Tous se retrouvent au Champ de Mars qui



peut accueillir, dit-on, jusqu'à 30000 têtes de bétail. Des produits de toute nature sont offerts aux visiteurs. Les ventes se faisant, en ce temps-là, en tapant dans la main, geste qui a valeur d'écrit. Pas besoin de contrat en bonne et due forme ! C'est l'occasion d'une fête pour tout le monde au village...

Mais cet automne 2018 est exceptionnel. Nous commémorons le centième anniversaire de la fin de la guerre de 14-18, celle qui devait être la "DER des DER"... En effet, c'est le 11 novembre 1918, à Rhétondes, petit village du Nord de la France, situé dans l'Oise, dans une clairière où se trouve un wagon dans lequel vont être signés l'armistice du 11 novembre 1918 et l'armistice du 22 juin 1940. L'armistice du 11-11-1918 marque la fin des combats de la première guerre mondiale qui voit la victoire des alliés sur l'Allemagne, combats qui ont meurtri notre village et marqué aux fers rouges toute une génération.

Notre village se prépare d'ores et déjà à commémorer respectueusement et dignement cet événement. Il se souvient de ses enfants, de ses "Poilus" qui ont donné leur vie aux prix de grands sacrifices et d'abnégation pour que nous vivions libres. Ils sont au nombre de 38 dont le nom est inscrit sur la stèle accrochée au gouttereau nord de la grande Eglise qui fut bénie par l'abbé Garnier en 1924, ainsi que sur le monument aux morts. Je ne puis résister à l'envie bien légitime de les citer tous : Colombar Louis, Faure-Brac Ferdinand, Clément Emile, Rencurel Fidèle, Colombar

Cura Louis, Faure Joseph, Faure Etienne, Thomet Joseph, Arnaud Antoine sergent, Michelin Ernest, Faure André, Telmon Joseph, Fine-Géry Louis, Fine-Géry Laurent, Borel Emile, Mabert Joseph, Faure-Vincent Jules, Faure-Vincent Jean-Baptiste, Fine Joseph, Fine César, Fine Joseph sergent, Borel Henri, Cordier Léon, Sertour Henri, Colombar Joseph adjudant, Pierre Laurent, Pons Auguste, Borel Auguste, Clément Joseph, Borel Jean-Baptiste, Brunet Antoine, Brunet Emile, Chancel Joseph, Fine Léon, Nicolas Léon, Thomet Joseph Gervais, Léauthaud Honoré adjudant, Borel Joseph.

Peut-être que l'évocation de ces noms rappellera à beaucoup d'entre vous un grand-père, un papa, un frère, un oncle, un ami. Hommage et respect leur soient rendus à Tous, à travers ces quelques lignes. N'oublions jamais.

N'oublions pas non plus tous ces soldats revenus de cette sale guerre, meurtris, déprimés, malades, amputés, défigurés, gazés et dont la mort est venue les cueillir deux ou trois ans après la fin de ces terribles combats. On peut dire sans se tromper qu'eux aussi sont morts pour la France...

Si l'automne est une saison qui nous invite à la méditation, a n'en pas douter nous sommes accompagnés dans notre méditation par les Poilus de la guerre de 14-18 qui de là-haut nous invitent à la Paix dont le monde a tant besoin et pour laquelle ils se sont tant battus....

Jean-Paul FINE